



Comment faire rentrer un nouvel actionnaire

Par **PoI75**, le **16/10/2012** à **14:00**

Bonjour,
je possède une SARL avec actuellement 4 associés
A > 51%
B > 29%
C > 18%
D > 2%

Capital social : 15 000€

Je souhaite faire rentrer E dans le capital. E mettra 20 000€
en capital social si possible (augmentation capital porté à 35 000€) et je veux que ensuite la
composition du capital soit comme tel:

A > 51%
B > 9%
C > 18%
D > 2%
E > 20%

Pour autant, il n'y a que E qui mettra de l'argent et B doit passer de 29% à 9% sans rien
toucher (B est d'accord).

à noter, E peut tout aussi bien mettre juste 20 000€ en trésorerie si l'augmentation de capital
n'est pas possible.

Que dois-je faire comme opération pour en arriver là?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Par **trichat**, le **20/11/2012** à **08:54**

Bonjour,

Je prends connaissance de votre problématique.

Avez-vous trouvé une solution?

Mais pour y répondre correctement, il conviendrait de donner deux informations:

- valeur nominale de la part sociale;
- valeur de l'actif net réel à la date de l'opération envisagée (ou à l'arrêté du bilan le plus proche).

Le calcul des parts de détention de capital que vous présentez ma paraît erroné. En effet, lorsqu'on procède à une augmentation de capital, le nombre de parts nouvelles à créer n'est pas fondé sur la valeur nominale, mais sur la valeur mathématique intrinsèque.

Si vous me communiquez les informations ci-dessus, je vous expliciterai le calcul.

Cordialement.